



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Saint-Omer

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Région Hauts-de-France
Affaire suivie par : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions
Industrielles – Camille Lepoint
03 28 23 81 57
clepoint@agateco.onmicrosoft.com

Saint-Omer, le **28 SEP. 2022**

**Compte-rendu de la réunion du 26 avril 2022
Comité de Suivi de Site (CSS) d'EQIOM
Salle des fêtes Michel Berger de Lumbres**

Présents :

M. THIRARD, sous-préfet de Saint-Omer, accompagné de Mme ROMMELAERE ;
M. PACAULT, représentant le DREAL ;
M. LEFRANCOIS, responsable du secrétariat du SPPPI ;
Mme LEPOINT, SPPPI ;
M. PRUVOST, Communauté de Communes du Pays de Lumbres ;
M. LELIEVRE, conseiller municipal, Commune de Lumbres ;
M. DELATTRE, maire, Commune d'Elnes ;
M. BLEAU, EQIOM – Lumbres
Mme DELAISSE, Coordinatrice environnement d'EQIOM Lumbres
M. COUSIN, directeur d'EQIOM Lumbres
M. CODRON, coordinateur Santé sécurité d'EQIOM Lumbres
Mme CARBONNIER, EQIOM – Lumbres
Mme DESQUIREZ, EQIOM – Lumbres
M. BOULEUX, EQIOM – Lumbres
M. MONBAILLY, EQIOM – Lumbres
Mme BERQUEZ, Comité d'Amélioration Continue de l'Environnement
Mme MASSEMIN, Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Mme ROYAL, Commission Nationale du Débat Public

Excusés :

Mme GANAIE, Présidente de l'APNSE
M. LEROY, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

M. Guillaume THIRARD, sous-préfet de Saint-Omer remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à la CSS d'EQIOM et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la réunion du 24 juin 2021 ;
- Bilan 2021 de la DREAL ;
- Bilan EQIOM 2021 ;
- Aménagements au pourtour du site : évolutions du PLUi ;
- Présentation du programme K6 ;
- Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2021

La dernière réunion de la CSS EQIOM s'est tenue le 24 juin 2021, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2022/02/compte-rendu-eqiom-2021-signé.pdf>

2. Bilan 2021 de la DREAL

Dans un premier temps, M. PACAULT réalise un panorama synthétique des grandes actions de l'inspection de l'environnement des installations classées pour la protection de l'environnement en 2021 puis il présente les objectifs 2022.

Il poursuit par le bilan des inspections menées en 2021 sur le site d'EQIOM.

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2022/04/bilan-dreal.pdf>

En l'absence de questions, M. le sous-préfet passe au point suivant de l'ordre du jour.

3. Bilan EQIOM 2021

Mme DELAISSE présente le bilan 2021 pour l'entreprise EQIOM :

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2022/04/bilan-2021-eqiom.pdf>

Diapositive 5 :

Lors de l'entretien du four 5, toutes les manches des filtres ont été remplacées, nécessitant 4 arrêts du four. Ce remplacement représente 220 000€ d'investissement.

M. PACAULT interroge sur la durée de vie moyenne d'une manche. M. COUSIN indique que la durée de vie est estimée à 5 ans.

Diapositive 7 :

Concernant les réclamations des riverains au sujet de retombées de poussières, ce dépôt est issu de plusieurs facteurs :

- fuite d'une vanne lors de dépotage du laitier (= déchargement du laitier) ;
- fuite d'un filtre au niveau du chargement de clinker ;
- filtres du four 5 en fin de vie.

Concernant la réclamation d'un riverain au sujet du bruit : il s'agissait d'une balayeuse qui avait un problème technique et qui a été révisée.

Concernant la réclamation d'un riverain au sujet de l'odeur : cela était dû au redémarrage d'un four suite à un grand entretien.

En l'absence de questions, M. le sous-préfet passe au point suivant.

4. Aménagements au pourtour du site : évolutions du PLUi

Mme MASSEMIN, de la communauté de commune du pays de Lumbres, présente les évolutions du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) nécessaire au projet d'extension DK6 d'EQIOM. Ce projet aura une incidence sur les plans de zonage des communes de Lumbres et d'Elnes.

Afin de pouvoir modifier les zonages, une procédure de révision allégée du PLUi (minimum 1 an), intégrant le projet, a été lancée.

Le projet :

- **Extension de la zone UKA** (= zone où se déroule le process industriel) de 5.32 ha sur la zone agricole ;
- **Ajout de 2 sites supplémentaires** dans la zone d'extraction de la gravière : extension de 36.39 ha ;
- **Réduction de la trame carrière** de 9.55 ha.

Mme MASSEMIN précise que ses services n'en sont qu'au début de la procédure de révision du PLUi et qu'ils viennent de recevoir l'avis de l'autorité environnementale. Elle espère une approbation du PLUi mi 2023.

En l'absence de questions, M. le sous-préfet passe au point suivant de l'ordre du jour.

5. Présentation du programme K6

MM. COUSIN et CODRON présentent projet K6 et son programme avec l'intervention de Mme ROYALE, garante de la commission nationale du débat public (CNDP).

<https://www.css-littoralnpsc.fr/wp-content/uploads/2022/08/eqiom-k6-support-general-de-presentation-ccs-v22-04-22.pdf>

Vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=jZVVFECNbZg>

6. Questions diverses

- Quelle sera la fréquence des trains ? 2 trains/jour.
- Comment fonctionnera la tour de préchauffage ? le préchauffage se fera par les gaz de four.
- Le projet aura-t-il une incidence sur les emplois directs ? il y en aura peu dans la mesure où l'activité nécessite peu de manipulation de matière à la main.
- L'utilisation des broyeurs à pâte : ils seront beaucoup moins utilisés.
- Le doublement du transport routier à l'issue du projet : des études ont été réalisées, la même route sera empruntée, à savoir celle entre le rond-point (rue J B Macaux) et la RN42, car très circulante.
- Qu'en sera-t-il de l'activité pendant la construction ? la production sera maintenue tout au long de la construction.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet remercie les membres de la commission et lève la séance.

Le sous-préfet,


Guillaume THIRARD

